
ANDREA GLANDON : Nous allons officiellement lancer l'enregistrement de cet appel. Bonjour ou bonsoir. Bienvenue à ce groupe de travail ARIWG sur la mise en place de la révision d'At-Large. Nous sommes le 6 février à 19:00 UTC.

Nous avons Glenn McKnight, Cheryl Langdon-Orr, Maureen Hilyard, Olivier Crépin-Leblond, Liz Orembo, Daniel Nanghaka, Sébastien Bachollet, Yrjö Länsipuro, Alfredo Calderon, John Laprise, Javier Rúa-Jovet, Eduardo Diaz, Liana Galstyan, Ricardo Holmquist, Humberto Carrasco, Amrita Choudhury, Sergio Porto, Alberto Soto, [Olivier Tome], [Gabrielle Oseco], Abdeldjalil Bachar Bong.

Messieurs Greenberg et Tijani Ben Jemma n'ont pas été en mesure d'être avec nous.

Nous avons Heidi Ullrich, Evin Erdoğan et moi-même, Andrea Glandon, qui va gérer cet appel. Veuillez bien indiquer votre nom avant de prendre la parole et veuillez s'il vous plaît parler lentement et clairement pour l'interprétation. Et mettez en mode silencieux vos téléphones si vous ne prenez pas la parole.

À vous Maureen.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup Andrea. Bienvenue à toutes et à tous. C'est beaucoup de personnes qui nous ont rejoint aujourd'hui. C'est tout à fait satisfaisant, je vous en remercie.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Nous avons à notre ordre du jour l'approbation par le conseil central de notre plan et nous allons pouvoir donc avancer étant donné que le Conseil d'Administration a accepté cela. Il y a certaines tâches qui doivent être effectuées, donc il nous reste encore pas mal de travail et nous pourrions maintenant commencer à créer des groupes de travail qui vont pouvoir avancer dans le cadre de ces activités.

Pour parler de l'approbation du Conseil d'Administration de l'ICANN, vous avez un lien que l'on peut mettre dans le chat qui est sur l'ordre du jour. Mais je pense que la résolution qui a été prise fait partie du document et pour moi, ce qui compte principalement, c'est de parler de l'impact fiscal et des ramifications que ce plan aura.

Au niveau des documents concernant l'approbation, il va donc bien avoir un financement et un impact financier de cette décision. Donc le Conseil d'Administration comprend bien cela.

Pour les manifestations de développement et de communication, il y a une vingtaine de demandes budgétaires supplémentaires. Et même cela a été mentionné, nous avons effectué quelques avancées et quelques modifications pour ne pas trop peser sur le financement et les implications de financement. Mais c'est très bien qu'ils...

Je suis désolée de ce bruit dehors. Excusez-moi.

Donc le Conseil d'Administration est bien conscient que nous avons fait ces demandes et que ces demandes vont arriver au Conseil d'Administration et que nous allons demander plus de soutien pour notre travail, plus de soutien de nos employés, des employés de l'ICANN notamment. Cela a été noté par le Conseil d'Administration. Donc je

crois que...

HEIDI ULLRICH : Maureen ?

MAUREEN HILYARD : Oui.

HEIDI ULLRICH : Je suis désolée de vous interrompre mais j'ai oublié de mettre à l'ordre du jour de parler des interactions entre ARIWG et le groupe MSSI. Il va y avoir des interactions entre ces deux groupes et j'ai oublié de le mettre à l'ordre du jour. Je crois qu'il y a une petite présentation qui sera effectuée à ce sujet, du MSSI. Donc peut-être que nous pourrions rajouter cela à l'ordre du jour.

MAUREEN HILYARD : Oui, tout à fait, sans problème. C'est très important pour nous de travailler avec le MSSI à ce projet. Donc merci beaucoup de me l'avoir signalé.

HEIDI ULLRICH : Je crois que nous avons peut-être des diapositives.

LARS : Bonjour. Merci de me donner la parole. Je ne vais pas prendre trop de temps mais je vais parler du rôle du MSSI durant le processus de mise

en place de la révision [inintelligible]. Et oui, je voulais simplement vous parler du rôle du MSSI.

Comme vous le savez, nous avons facilité le processus de révision et maintenant, pour le travail de mise en œuvre, ce groupe va soutenir la mise en œuvre et nous allons travailler avec Heidi et toute l'équipe, tout le personnel de l'ICANN. Donc nous allons prendre un rôle un petit peu en recul. Et nous allons être le premier point de contact si vous voulez si vous avez des questions, des problèmes. Le groupe de mise en œuvre peut tout à fait faire appel à nous pour régler des problèmes éventuels avec le Conseil d'Administration.

On ne pense pas au niveau de la communication qu'il y aura véritablement des problèmes mais nous avons ce rapport qui sera effectué dans six mois mais c'est au cas où vous voulez nous contacter, c'est tout à fait possible. Nous sommes présents pour vous, nous sommes là. Mais vous pouvez passer directement pas l'OEC, le groupe d'efficacité organisationnelle. León fait partie également de ce groupe donc vous avez une ligne directe avec le Conseil d'Administration par la personne et l'intermédiaire de León Sanchez. Vous avez donc un facilitateur.

Mais nous allons jouer un travail de liaison avec vous et le personnel de soutien pour le rapport que vous allez devoir effectuer dans les six mois. On ne devrait pas vous dire quoi écrire, comment le présenter, le contexte ou le contenu, pas du tout. Mais si vous avez des questions sur la structure du rapport, si vous voulez voir le type de rapport que d'autres groupes avaient formulé, si vous avez besoin d'aide, si vous avez de conseil, nous sommes disponibles.

On peut participer aux appels, aux conférences téléphoniques, nous sommes tout à fait disponibles mais en principe, nous n'allons pas à chaque fois être sur ces appels. Et votre travail, je le souligne, vous allez devoir travailler avec l'OEC et le Conseil d'Administration. En fait, nous allons d'ailleurs nous déconnecter de la ligne une fois que cette présentation sera conclue.

Donc on ne va pas participer en fait au processus de mise en œuvre de cette révision. Nous savons que vous lancez le processus, vous l'avez déjà fait. Nous sommes simplement ici dans un rôle consultatif. Nous sommes une équipe si besoin est qui peut être contactée. Nous allons nous assurer que les rapports ne posent pas de problème.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser maintenant ou à nous contacter, Jennifer Bryce ou moi-même pas courriel. Je suis sûr que le personnel peut vous donner nous courriels.

Je vais redonner la parole maintenant à Maureen et vous remercier de votre attention. Et je vous souhaite tout le succès possible.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Lars, c'est très apprécié ce point de vue. Je sais que Glenn nous avait posé des questions à ce sujet. Est-ce que vous pouvez nous en dire plus sur votre rôle ?

LARS :

Oui, bien sûr. Donc le MSSSI, c'est un département d'initiatives stratégiques avec Theresa Swinehart à sa tête. Je suis le directeur des révisions. Jennifer Bryce travaille également dans ce département pour

la stratégie des entités multipartites. On a de très beaux titres, mais nous soutenons les personnes qui font les examens, les révisions, qui examinent les entités de l'ICANN et les parties prenantes. Et nous apportons un soutien dans le cadre des révisions, en tout cas pour ma part, pour les révisions spécifiques. Jennifer par exemple soutient l'équipe SSR2. Il y a tout un travail de stratégie qui est fait à ce niveau pour la planification stratégique. Moi, je travaille principalement à la révision organisationnelle. Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci Lars. Je sais que c'est un groupe important et c'est important que nous comprenions bien quel est le rôle pour les organisations de soutien. Je vois que nous avons de nouvelles personnes qui font partie de ce groupe, donc c'est important de les connaître. Nous allons travailler ensemble et de concert. Merci beaucoup.

Nous allons maintenant continuer avec notre ordre du jour, regarder de plus près comment nous allons mettre en place ce programme puisque maintenant, j'ai reçu la permission de le faire, d'avancer.

Nous avons créé une page sur laquelle on va tout trouver et sur laquelle on va travailler au plan de mise en œuvre. Est-ce que nous pourrions avoir ce lien ? Oui, vous l'avez mis dans le chat. Donc c'est une page sur laquelle tout le monde peut se rendre pour voir tout ce qui est fait dans le cadre de la mise en œuvre de cette révision.

J'aimerais dire qu'il y a eu beaucoup de participation dans les groupes de travail et nous allons affecter des leaders à ces groupes de travail. Il y a beaucoup de personnes qui se joignent à nous et c'est un groupe et un

processus inclusif.

Si l'on regarde plus particulièrement cette page, vous avez le lien, vous avez un titre à cette page. Nous avons déjà eu un plan de mise en œuvre, une page qui ressemblait déjà à cela où nous avons mis beaucoup d'informations sur le lancement de cette révision et où l'on avait indiqué toutes les personnes qui allaient nous aider dans le processus. Si vous regardez en bas de cette page, vous avez d'indiqué groupes de travail. Et cela, c'était la première formation du groupe de travail ARIWG. Et ce que nous voulions faire dans ce cas – puisque nous avançons avec notre révision –, c'est cette mise en place que nous indiquons sur le titre de la page, qui va être un portail si vous voulez, pour avoir rapidement accès à cette page et pouvoir travailler à cette mise en œuvre. Cela va permettre donc de parler également du sommet At-Large, de la révision At-Large. On va se concentrer là-dessus pendant un an à peu près, donc c'est très important. Vous allez donc pouvoir aller sur l'espace wiki.

À la base, ce que vous avez là, ce que nous avons fait dans l'année qui s'est déroulée. Vous avez les huit questions qui demeurent et qui font partie du plan de mise en œuvre. C'est donc sur ces questions que nous allons nous concentrer au cours des six mois à venir, voire sur l'année à venir pour certaines d'entre elles.

Le Conseil d'Administration est d'accord et nous a dit que si nous nous concentrons sur ces questions, nous pourrions mieux progresser. Vous savez, il y a certaines choses dans ces questions qui pourront avoir un impact sur les prochaines questions, les questions que nous ne traitons pas dans l'immédiat. Donc c'est l'idée.

En termes de préparation initiale, si vous cliquez là-dessus, vous allez pouvoir voir que ce qu'on était censés faire, c'était déjà d'avoir des descriptions du travail et les ensembles d'implémentation et les autres attentes.

Désolé, nous avons eu une interruption du son.

Nous allons donc travailler là-dessus et indiquer aux différentes personnes ce qu'elles doivent faire.

On va passer en revue les différentes questions ou problèmes. La première. Ce que nous avons fait dans chacun de ces groupes, c'est que nous avons procédé de manière similaire aux activités préliminaires. Il y avait une première page qui contenait toutes les questions, tous les problèmes, et les gens pouvaient apporter leurs contributions, apporter des commentaires sur le point en question.

Là, nous avons la question numéro un. Nous allons sélectionner un responsable de groupe. Mais si vous cliquez sur la question numéro un sur le tableau de travail et sur le progrès, vous allez voir un petit peu la proposition définitive, ce que nous avons indiqué au Conseil par rapport à ce qu'on allait faire. Donc vous avez en fait les priorités par rapport à ce que nous avons promis de faire. Et il y aura un rapport sur ce que nous aurons effectué de manière à ce que le Conseil puisse savoir un petit peu où nous en sommes dans chacun de ces domaines. Et en grande partie, les activités ont été déjà préparées et en fait, il ne reste pas grand chose à faire pour les terminer.

Nous avons donc tous les détails relatifs à ce point spécifique et nous avons un tableau qui indique le progrès. Donc on commence par le bas

et on peut voir un petit peu toutes les réunions, toutes les décisions qui ont été prises. Et il est possible d'indiquer d'autres détails dans ces sections de manière à ce qu'on puisse voir de manière uniforme tous les progrès qui ont été effectués tous les mois. Cela nous donne en fait un aperçu très général de ce qui se passe. C'est un petit peu une forme de rapport qui nous donne une idée de ce qui est effectué et de ce qu'il nous reste à faire en termes de mise en œuvre. Ceci s'applique à tous les différents points que nous avons, donc les huit points.

Si l'on passe à la question trois, qui parle des ressources et de ce que fait le personnel, de notre travail avec le personnel pour justement préparer des avis de qualité, là, nous avons une question relative au personnel uniquement. Donc c'est quelque chose qui est sorti de notre cadre de travail.

Et il y a également la question neuf, besoin d'augmenter la sensibilisation dans la communauté dans le cadre des réseaux sociaux. Mais là, il y a un groupe de travail justement qui s'occupe des réseaux sociaux et qui va s'occuper de cette question. C'est en fait quelque chose qui dépendra principalement du personnel. Cela veut dire en fait que nous n'avons besoin que de six responsables.

La première chose, c'est déjà de voir s'il y a des questions. Mais au delà de cela, j'aimerais également savoir s'il y a des gens qui souhaitent se porter bénévoles, donc de voir un petit peu ce qu'il faut faire dans le développement et la mise en œuvre des activités.

Commençons par vos questions. Y a-t-il des questions ? Daniel ?

DANIEL NANGHAKA :

Merci beaucoup Maureen. Je suis d'accord avec le travail qui a été effectué par le groupe de travail sur la mise en œuvre mais il y a une chose que j'aimerais quand même mentionner. Pendant les six mois qui se sont déroulés, il y a beaucoup eu d'évolution, surtout en termes d'engagement et surtout pour harmoniser la communication, la documentation, les stratégies d'engagement, tout ceci, après toutes les documentations sur la stratégie et sur la mise en œuvre de la stratégie. Donc je pense qu'on pourrait travailler en étroite collaboration avec ce groupe de travail, peut-être aussi utiliser certains moyens de mesure pour bien évaluer ce qui existe déjà, les stratégies qui ont été mises en place.

En termes du groupe de travail de renforcement des capacités, il y a un nouveau responsable. Il y a une nouvelle stratégie aussi. Il semblerait que les activités sont un petit peu suspendues mais je crois qu'en travaillant avec l'équipe stratégie, on pourrait utiliser des outils pour mieux mettre tout ceci en œuvre.

Voilà, c'est ce que je voulais dire. Merci Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Merci Daniel d'avoir souligné ceci. Et justement, c'est en considérant chacun des questions que nous pourrions voir qui seront les personnes les plus appropriées pour diriger ou chapeauter les groupes de travail. Et vous l'avez dit, il y a beaucoup de choses qui ont été faites dans le domaine de l'engagement et de la sensibilisation, donc ces personnes seront peut-être les plus appropriées pour travailler sur ces questions. Ceci en fait permettrait vraiment de couvrir beaucoup de terrain.

Y a-t-il d'autres questions ? Daniel, vous avez toujours la main levée ? Je ne sais pas si vous souhaitez la baisser. Très bien.

Il y aura des descriptifs de ces différents postes, différentes responsabilités. Mais je pense qu'en général, nous avons quand même une bonne idée de ce qui doit être effectué. Comme Cheryl l'a dit, les rôles de responsabilité seront surtout d'organiser les activités qui sont requises pour le groupe et surtout de gérer les activités.

Les étapes proposées dans le plan de mise en œuvre étaient censées nous fournir des processus. Et c'est grâce à cela que le groupe pourra justement sélectionner ses objectifs et définir son processus.

Eduardo, allez-y.

EDUARDO DIAZ :

Merci beaucoup Maureen. Une petite question par rapport à la sélection des responsables. Comment vont-ils être sélectionnés et quand ?

MAUREEN HILYARD :

Si vous voulez lever la main maintenant, c'est parfait mais sinon, ce que l'on va faire, c'est qu'on va détailler un petit peu les activités, souligner quelles sont les compétences, les connaissances nécessaires pour la responsabilité en question. Donc si on pouvait déjà commencer par cela, ce serait bien. Et ensuite, je demanderais à des volontaires de se prononcer. Ensuite, il y aura des recommandations qui seront avancées par ce groupe pour chaque activité.

Revenons à la page d'accueil, par exemple la question numéro un. Les

activités dans la mise en œuvre, les étapes de mise en œuvre, ce qui est requis, donc la catégorisation, la finalisation, finaliser la catégorisation des déclarations précédentes. Ceci est lié aux avis, aux commentaires et à la manière dont l'avis apparaît sur le site web, ainsi que tous les avis sur les politiques, donc s'assurer que tout est compréhensible et clair. Il ne s'agit pas de la question d'origine, de savoir si c'est bon ou pas mais ce qui est important à notre avis, c'est la qualité telle qu'elle est perçue par d'autres. Donc dans le cadre de cette question, il y a du travail à faire et certes, il s'agit de travailler sur le site web mais d'une manière général, cela a des implications générales sur le travail que nous faisons en matière de politiques.

Si on regarde un petit peu tout ce qui est à l'écran, l'idée, c'est de réfléchir à des étapes de mise en œuvre de base. Donc je crois qu'en ce qui concerne ce qui est requis par rapport à cette activité spécifique, il me semble que ce n'est pas quelque chose qui sera fait à long terme, travailler avec le personnel, travailler avec l'équipe technique pour s'assurer que ce qui apparaît sur le site web reflète réellement ce que nous souhaitons faire.

En même temps, nous devons observer ce qui est effectué ici. Cela va nous aider pour le développement des politiques, si nous avons besoin d'effectuer des modifications. J'aimerais donc obtenir votre point de vue à ce sujet, comment nous allons mettre en œuvre ce plan et quel sera l'impact sur les politiques également.

Cheryl, lorsque nous faisons cela, il y avait tout un raisonnement derrière tout cela. Comment nous utilisons ces informations pour le développement de politiques ? Et cela, on en a beaucoup parlé dans le

rapport original. Cheryl, vous êtes là ? Est-ce que Cheryl Langdon-Orr est avec nous ?

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, j'étais sur un autre appel.

MAUREEN HILYARD : Je croyais que vous vouliez commenter un petit peu.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, j'ai plein de commentaires à faire, je crois que c'est tout à fait approprié ici. Je parlais avec Ricardo sur le fait de se porter volontaire. Je crois qu'on n'a pas besoin d'avoir des gros groupes de personnes. Des petites équipes de trois ou quatre personnes seraient plus efficaces, jusqu'à cinq. Mais il nous faut des volontaires qui se présentent et qui se mettent au travail et il faut s'assurer que la coordination et l'administration soient bonnes, y compris les rapports qui doivent être constamment effectués de la part des groupes de travail. Nous avons ces appels ARIWG qui vont se poursuivre, évidemment. Et cela, c'est le Conseil d'Administration qui nous l'a demandé. Nous avons des rencontres au niveau du groupe de travail ARIWG et vraiment, on a toujours besoin de mises à jour. Il est important que ces mises à jour soient effectuées pour qu'on n'arrête pas dans six mois de rattraper certains retards. Donc je pense qu'il faut travailler plus intelligemment, pas obligatoirement travailler plus.

Les personnes qui seront à la tête de ce groupe de travail par exemple pour le point sept, Ricardo en parlait, le point ou problème numéro

sept, si Ricardo veut travailler là-dessus, il faut qu'il y ait d'autres personnes qui aient des compétences administratives, qui aient plus d'expérience dans le domaine que lui. C'est tout à fait complémentaire, intéressant et nécessaire. Donc si une autre personne veut absolument jouer ce rôle pour le point sept, et bien il faut le faire savoir maintenant ; il faut le communiquer et voir comment on pourrait travailler peut-être avec Ricardo. Je crois qu'il faut respecter l'enthousiasme de toutes les personnes qui vont se présenter pour travailler dans ces petits groupes. C'est véritablement un travail qui est un petit peu comme un travail de développement de politiques. Mais je crois qu'on ne doit pas seulement avoir des experts. On doit réfléchir aux compétences des personnes qui vont faire partie de ces petits groupes. Et cela, c'est vrai pour à peu près tous les groupes.

Je voudrais redonner la parole à Ricardo. Par exemple, on parlait du point sept. C'est une possibilité que je vous propose, une possibilité de travailler de cette manière, de s'organiser comme cela.

On parlait des descriptions de poste qui sont peut-être un petit peu trop vagues maintenant. Il faut d'abord qu'on voie qui peut s'engager, qui peut se porter volontaire. Vous pourrez avoir vos propres petites réunions de travail une fois par semaine peut-être ou vous pouvez travailler uniquement par échange de courriels. C'est à vous de voir, c'est cela que vous devez définir. Je crois que ce qui compte, c'est l'efficacité. Ricardo sera en mesure de vous aider.

Maureen, je ne sais pas si je dois rajouter quelque chose. J'ai plus ou moins terminé.

MAUREEN HILYARD : Oui, vous pouvez vous détendre un petit peu. Merci beaucoup de votre intervention. C'est exactement ce qu'on avait besoin d'entendre. Je crois nous devons réfléchir aux contributions de chacun.

Il y a une main de levée je crois.

HEIDI ULLRICH : Je vais me porter volontaire pour le point trois, il s'agit des ressources, et le point neuf, la formation aux réseaux sociaux pour le personnel de l'ICANN. Donc je ne crois pas que j'aurai besoin d'avoir un groupe de travail mais je fournirai des mises à jour sur ces deux points. C'est ce que je voulais vous dire.

MAUREEN HILYARD : Merci Heidi, merci de jouer ce rôle. C'est important. Nous aurons besoin d'avoir des réunions régulières de l'équipe ARIWG pour avoir des mises à jour sur le travail qui est effectué et également sur les progrès qui sont effectués.

Pour revenir aux divers points, 8.1, nous avons besoin de modération pour créer un site web et on a besoin d'aide pour créer un site web pour expliquer ce que nous faisons, pour expliquer notre travail au CPWG. Cela, c'est quelque chose qui va se faire pour ce groupe de travail intercommunautaire.

On peut passer au point deux. Cela, c'est très important, ce point deux. Cela nous a déjà demandé beaucoup de travail et cela englobe d'autres

problèmes, problèmes de l'effectif et du leadership. Les étapes de mise en place, c'est quelque chose qui est complexe, donc on a besoin de quelqu'un qui connaît bien la situation des ALS, des structures ALS, les attentes qu'on a des ALS. Pour le numéro deux, nous avons beaucoup de travail qui sera nécessaire pour par exemple les membres individuels, les membres affiliés, non affiliés et ainsi de suite, toutes les implications que cela a, comment gérer ces groupes, comment les définir. On doit développer une feuille de route. Cela, c'est aligné avec ce qu'Olivier fait déjà et avec ce qu'Eduardo fait déjà par rapport à la préparation et la programmation de la réunion ATLAS III. Donc je crois qu'on peut peut-être apparier ces deux groupes ; ce serait très utile.

CHERYL LANGDON-ORR :

En ce qui concerne ce que vous avez dit, le point numéro deux demande beaucoup de travail, est très complexe. Et j'aimerais suggérer que nous demandions à des personnes de faire partie de ce groupe de travail parce que cela va être très difficile. Il faut quelqu'un ayant beaucoup d'expérience, qui ait de la longévité, qui connaisse les règles, qui ait beaucoup de séniorité, qui connaisse l'historique de notre groupe, des ALS, de l'ALAC et ainsi de suite. Et je crois qu'il faut d'un autre côté demander à quelqu'un qui a des pensées un petit peu nouvelles et novatrices.

Donc je pensais à Jonathan Zuck et Alan Greenberg pour leur expérience. Je sais qu'Alan n'est pas avec nous aujourd'hui mais il est très au courant évidemment de tout ce qui s'est fait à l'ALAC et du travail qui a été effectué durant la révision de l'ALAC. Je crois qu'il serait très intéressé par ces responsabilités. Jonathan Zuck, nous le

connaissons tous, il est remarquable. Je crois que ce serait une bonne chose de demander à ces deux personnes de travailler dans ce groupe.

MAUREEN HILYARD :

Oui. C'est une recommandation. Merci Cheryl. J'avais Jonathan pour le point un et il faut que je réfléchisse un petit peu à ce point numéro deux et au personnel qui va se pencher là-dessus. Mais je pense qu'Alan Greenberg en effet, avec son expérience, serait tout à fait la personne parfaite pour effectuer et diriger ce travail. On va avoir besoin de personnes dans le groupe de travail. On va avoir besoin de mentors et on va avoir besoin de coaches. On va développer une nouvelle documentation pour toute la communauté. Il y a beaucoup de travail qui va devoir être effectué.

Mais d'une manière intéressante, nous avons des sous-groupes à ce groupe de travail qui pourraient être tout à fait efficaces. Et je pense qu'on aura besoin de beaucoup d'efforts de ces volontaires dans ces petits groupes et sous-groupes. Je crois que c'est la manière dont nous contribuons et avançons de manière efficace.

Cela sont des recommandations et nous allons les prendre en compte.

Nous allons maintenant passer au prochain point. Nous avons déjà parlé du point numéro trois, donc nous allons maintenant parler... Allez-y, excusez-moi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Excusez-moi Maureen, j'avais levé la main et je crois qu'il y avait aussi Heidi.

MAUREEN HILYARD : Désolée Olivier, je n'avais pas regardé mon ordinateur.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Maureen. Je voulais simplement mentionner que lorsque je lis ces différentes étapes de mise en œuvre, il faut faire attention parce que pour beaucoup d'entre elles, il s'agit de la préparation de l'ATLAS, donc ce sera en même temps que la préparation de l'ATLAS. Donc il faut faire attention de ne pas dupliquer les efforts et les ressources.

MAUREEN HILYARD : Oui, tout à fait. Je pense que le responsable de l'équipe, il faut le dire, pourrait travailler avec un sous-groupe. Donc ce point pourrait être affecté justement au groupe de travail ATLAS, effectivement si l'activité est déjà gérée, est déjà prise en charge.

Il y a beaucoup de travail qui est déjà en cours, je l'ai mentionné tout à l'heure, au sein de l'At-Large. Donc le travail est déjà commencé et nous allons le prendre en compte. On pourra en fait ajouter ce type de choses sur le tableau des progrès pour voir un petit peu où nous en sommes, comment nous avançons. Cela nous donnera un aperçu général sur cette révision sur six mois. Donc le tableau des progrès nous permettra de savoir où nous en sommes, ce qui a été fait. Donc merci en tout cas Olivier de nous avoir rappelé ceci.

Donc nous en sommes au point quatre, l'équipe de direction de l'ALAC et dans ce cas, moi, je peux lever la main pour ce point. Cela est lié à l'organigramme, au travail de l'équipe dirigeante et à l'organisation des

différentes activités.

Dans la question deux, on parle des descriptions des rôles et des responsabilités, donc on peut travailler là-dessus. Et il y a également la communication entre les différentes structures dans la question quatre, ce qui est très important. Il ne s'agit pas uniquement de communiquer entre l'ALAC et les autres équipes, c'est également les réunions de RALO et cette communication entre les RALO et également au sein des RALO. Il y a également d'autres aspects sur lesquels nous travaillons et qui pourront être incorporés à ceci également. Donc je me porte volontaire pour celle-ci, sauf si quelqu'un d'autre souhaite le faire, bien sûr. De tout façon, je demanderai de l'aide. Il y a peut-être des gens qui font partie de l'équipe qui sont intéressés, des gens qui sont impliqués dans les groupes de travail et qui seront intéressés par cette question. Très bien.

Nous avançons. Alors question sept, les groupes de travail de l'At-Large en eux-mêmes.

HEIDI ULLRICH :

Excusez-moi Maureen, j'ai quelque chose à ajouter. Nous avons déjà quelqu'un qui s'est porté volontaire pour cela, Ricardo me semble-t-il.

MAUREEN HILYARD :

Oui, effectivement. Comme Cheryl l'a dit, c'est une question intéressante. Il y a déjà un petit groupe de travail qui existe plus ou moins dans le système, donc très bien. Je suis contente, nous avançons bien dans notre travail aujourd'hui.

Alors question 13, la participation des RALO aux activités régionales. Nous avons eu beaucoup de discussions là-dessus avec différents domaines d'intérêt. Alors il nous faut voir un petit peu comment nous allons formaliser de quoi il s'agit et comment les membres individuels des RALO sont impliqués dans les activités de sensibilisation et d'engagement.

Le tableau de bord que nous avons ici en termes fournir des renseignements sur les opportunités de déplacements, les financements également, tout ceci, c'est quelque chose qui a été mentionné dans la discussion sur les étapes de mise en œuvre. Maintenant, il s'agit de voir comment nous procédons. Nous avons inclus ceci dans la proposition. Nous devons nous en occuper et nous devons voir un petit peu quelles sont les étapes et comment incorporer ces différentes activités et en fait, le gérer de manière uniforme.

Je sais que Daniel et le groupe sensibilisation et engagement travaillent déjà sur ces activités de toute façon. Donc le tableau de bord qui, justement, parle des financements, des déplacements, des opportunités de voyage pourrait inclure également tout ce qui est financement non-ICANN. Je ne sais pas si Daniel et autres personnes qui travaillent avec lui pourraient peut-être prendre en charge cette question. C'est une recommandation peut-être. L'idée, c'est de voir un petit peu ce que l'on organise pour tout ce qui est engagement, sensibilisation parce que ce groupe de travail s'occupe déjà de ces questions.

Daniel ?

DANIEL NANGHAKA : J'espère que vous m'entendez bien. Je veux bien me proposer pour cela mais je serais content de travailler avec d'autres membres de mon équipe. Je vois que la focalisation est sur la sensibilisation et l'engagement, donc cela est logique.

MAUREEN HILYARD : Merci, très bien. Comme vous l'avez dit, vous avez vos co-présidents, vous avez une équipe sensibilisation et engagement qui travaille déjà avec vous. Donc comme je le disais tout à l'heure, certaines des questions sont relatives à un travail qui existe déjà dans des sous-groupes et qui ont un impact sur la totalité de l'At-Large. Donc je pense que c'est tout à fait logique.

Alberto, allez-y.

ANDREA GLANDON : Un petit instant. Alberto est sur le canal espagnol. Nous allons nous assurer que la traduction fonctionne. Apparemment, son micro est éteint. Nous ne l'entendons pas.

ALBERTO SOTO : Vous m'entendez ?

MAUREEN HILYARD : Oui, allez-y.

ALBERTO SOTO : Désolé, j'avais un petit problème de micro. J'ai été déconnecté pendant quelques minutes mais j'ai vu que Cheryl m'avait porté volontaire pour la question 13. Je ne sais pas ce que c'est que cette question 13, mais je fais confiance entièrement à Cheryl, donc je suis prêt à me porter volontaire pour cette question numéro 13.

MAUREEN HILYARD : Oui, merci Alberto. Ce que l'on était en train de dire, c'est qu'il s'agit d'une activité de sensibilisation et d'engagement. Donc il serait bien que le groupe de travail sensibilisation et engagement soit également impliqué sur cette question 13. Nous avons déjà Ricardo mais je pense que nous aurons besoin de davantage de soutien. Donc je pense que vous seriez tout à fait approprié comme personne pour travailler là-dessus puisque vous êtes déjà impliqué dans tout ce qui est sensibilisation et engagement. Et je pense que votre point de vue serait tout à fait utile.

Alors, nous nous retrouvons simplement avec la question relative aux moyens de mesure. Alors, je sais qu'une des choses que nous sommes en train de faire par exemple au sein de l'équipe dirigeante, c'est que nous sommes justement en train de travailler sur ces moyens de mesure. Attendez un petit instant. Je crois que quelqu'un a levé la main. Alberto, est-ce que c'est une main ancienne ou est-ce que vous avez encore quelque chose à dire ? Très bien. Alors un commentaire Cheryl ; allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci Maureen. J'aimerais simplement vous rappeler que vous avez

déjà un groupe de travail constitué qui existe qui est très complet sur des moyens de mesure. C'est un groupe de travail de l'ALAC qui a été mis en place et qui déjà sollicite pas mal des membres. Donc ce que je suggère, c'est qu'ils travaillent également au niveau d'ARIWG. Cela semblerait logique. J'aimerais simplement vous le rappeler. Il faudrait que ce groupe de travail soit rafraîchi parce que certains des noms sont peut-être anciens et certaines des personnes ne sont peut-être plus impliquées. Mais le groupe est prêt, il est tout à fait compétent. Il serait tout à fait logique de travailler en coopération. Donc c'est cela l'idée, c'est aussi de coordonner les rôles. Il me semble en tout cas c'est ce à quoi je vous encourage, de coordonner le travail avec le groupe qui existe.

MAUREEN HILYARD :

Oui Cheryl, merci. Le groupe de travail sur les moyens de mesure a été mentionné effectivement ; c'est dans le premier point. Ce que je voulais dire, c'est que ce groupe sur les moyens de mesure, puisqu'il existe déjà, devrait peut-être être remis au goût du jour puisque cela fait longtemps qu'il existe. Je ne sais pas si les personnes qui en font partie sont toujours avec nous.

Mais ce que je souhaitais mentionner, c'est que nous avons donc les moyens de mesure et nous avons ce que nous faisons au sein de l'équipe de développement de l'équipe dirigeante sur les mesures, nous parlons d'indicateurs. Et c'est un petit peu différent en termes de moyens de mesure. Parfois, cela doit inclure des critères qui soient basés sur des preuves que l'on puisse démontrer et qui mènent à quelque chose de concret. Donc je crois qu'il faut travailler là-dessus.

Pour ceux qui sont intéressés par ce groupe de travail sur les moyens de mesure, l'idée, ce serait d'identifier un responsable, un leader et de remettre en place le groupe de travail, surtout étant donné que pour toutes les questions, les six questions sur lesquelles nous travaillons qui font partie de ce plan de mise en œuvre, en conclusion, il faut que ces moyens de mesure soient bien déterminés de manière à nous assurer d'avoir bien réussi à répondre aux objectifs conformément aux mesures.

Alors Cheryl, vous avez encore levé la main ?

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, j'ai levé la main, je voulais dire quelque chose. Je suppose, Maureen, qu'actuellement le responsable du groupe des mesures et des chiffrements va s'assurer de la coordination du groupe et de tout ce qui se passe à ARIWG ? C'est important. Il faudra trouver un responsable, un chef d'équipe si vous voulez, qui va travailler en coordination avec une autre personne. Moi, j'ai du mal à comprendre tout cela.

MAUREEN HILYARD : Oui. Il y avait un groupe en effet des chiffres et des instruments de mesure, des indicateurs de performance. Qui était à la tête de ce groupe ?

CHERYL LANGDON-ORR : Vous pouvez chercher cela.

MAUREEN HILYARD :

Je regarde tous ces groupes et je suis satisfaite de ces leaders de ces groupes de travail. Si quelqu'un d'autre veut se joindre aux groupes de travail, ce serait tout à fait positif et je serais très appréciative de cela.

Très bien. Donc voilà tous les points que nous voulions soulever aujourd'hui. Et je crois qu'on a besoin de leaders. Il y a déjà des leaders qui travaillent. Il y a déjà beaucoup en place. Et ce que nous allons faire maintenant, c'est confirmer les leaders et commencer à établir des groupes de travail avec des volontaires, des personnes qui se portent volontaires, et commencer notre travail et donc faire des réunions régulières pour chaque mois, faire des comptes rendus, ainsi de suite. Mais les groupes de travail vont se mettre très rapidement au travail sur un plan d'action pour chaque point qui a été soulevé aujourd'hui, ces points qui sont numérotés, donc travailler à ce plan de mise en œuvre.

Est-ce qu'il y a une dernière question avec que nous concluons cet appel ? Eduardo.

EDUARDO DIAZ :

Oui. Je voulais la mettre dans le chat, mais s'il y a un groupe, est-ce qu'ils vont être soutenus par le personnel pour la coordination ? Est-ce que ces réunions vont être interprétées ? Est-ce qu'il y aura une interprétation pour ces réunions ?

MAUREEN HILYARD :

Heidi, vous pouvez nous répondre ?

HEIDI ULLRICH : Vous pouvez répéter Eduardo ?

MAUREEN HILYARD : Est-ce que les réunions auront l'interprétation ?

HEIDI ULLRICH : Je crois que cela dépend des membres. Nous essayons d'avoir au minimum trois personnes pour l'interprétation mais nous allons faire le maximum pour qu'il y ait une interprétation si possible.

EDUARDO DIAZ : Et mon autre question, c'était qui va coordonner ces réunions ? Vous allez nous aider ?

HEIDI ULLRICH : Oui, c'est notre rôle en tant que personnel de vous aider à coordonner.

MAUREEN HILYARD : Alberto ?

ALBERTO SOTO : Je me porte volontaire pour ces indicateurs de performance. Je me porte volontaire pour ce groupe de travail.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup, c'est noté. Merci Alberto.

D'autres questions ? Donc les actions sont notées sur l'écran et seront sur la page wiki. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter, à me contacter moi ou Heidi, le personnel, et nous serons très heureux de vous revoir. Et nous sommes très heureux que vous soyez portés volontaires pour ceux d'entre vous qui vont faire partie de ces groupes pour les points trois et neuf et pour les autres. Et nous serons très heureux de travailler avec vous pendant plusieurs mois au moins. Merci beaucoup.

Donc au revoir.

ANDREA GLANDON : Cette conférence est terminée. Je vous souhaite une excellente fin de journée. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]